

COMMUNIQUÉ – BANQUE DE CANDIDATURES

La Municipalité de Havre-Saint-Pierre est à établir une banque de candidatures de personnes désirant occuper un emploi occasionnel sur appel au **Service des loisirs** dans le domaine suivant :

JOURNALIER / SIGNALEUR

DESCRIPTION GÉNÉRALE :

Sous l'autorité de son supérieur immédiat, le journalier/signaleur est appelé à effectuer plusieurs tâches dans différents secteurs :

- Infrastructures sportives : Assure l'entretien général et la surveillance de l'aréna Denis-Perron et autres infrastructures sportives (utilise la surfaceuse pour l'entretien de la glace, prépare et entretient la patinoire extérieure, effectue des travaux d'entretien et de réparation des terrains sportifs et du camping municipal, etc.)
- Déneigement : Déneige les bâtiments municipaux, agit à titre de signaleur et guide l'opérateur lors des opérations de déneigement et déneige les bornes-fontaines.
- Conciergerie : Assure l'entretien ménager de l'ensemble des infrastructures municipales.
- Entretien paysager : Assure l'entretien des parcs et espaces verts de la Municipalité (désherbage, aménagement paysager, arrosage, tonte de gazon, etc.)
- Autres : Effectue tout genre de travaux manuels, répare des bris d'équipement, opère occasionnellement des véhicules ou appareils motorisés nécessaires aux travaux.

Finalement, le journalier/signaleur effectue toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE REQUISE :

- Atout : Expérience en entretien de bâtiments ou travaux manuels (menuiserie, plomberie, etc.) et attestation cours de sécurité.
- Quelques années d'expérience pertinente et récente à titre de manœuvre ou de journalier.
- Très grande disponibilité : horaire de jour, soir et fin de semaine.

FORMATION REQUISE :

- DES.
- Doit détenir un permis de conduire – classe 5.

QUALITÉS PERSONNELLES :

- Capacité de planification et d'organisation du travail.
- Esprit d'équipe et facilité à communiquer.
- Bonne capacité d'adaptation et à résister au stress impliquant une situation avec un client difficile.
- Sens du service à la clientèle.
- Polyvalence.

La rémunération et les conditions de travail sont établies selon la convention collective en vigueur à la Municipalité.

Les candidats devront faire parvenir leur curriculum vitae avant **16 heures le jeudi 7 novembre 2019** à l'adresse suivante :

Journalier/signaleur – Service des loisirs

Meggie Richard, directrice générale
Municipalité de Havre-Saint-Pierre
1235 RC.1 rue de la Digue
Havre-Saint-Pierre (Québec)
G0G 1P0
Téléphone : 418-538-2717
Télécopieur : 418-538-3439
info@havresaintpierre.com

(L'emploi du masculin dans la présente ne vise qu'à alléger la lecture du texte)